



Projet pédagogique

2025

Accueils périscolaires multi-site

Montendre et Coux Kids

et

Accueil extrascolaire Montendre



# TABLE DES MATIERES

I.	Les constats .....	2
II.	Le cadre d'intervention .....	2
a.	Du projet de loi au projet pédagogique.....	2
b.	Les valeurs du centre social LA Maison Pop' .....	3
c.	Les orientations du Projet Social .....	3
d.	De l'éducatif au pédagogique .....	4
e.	Le plan mercredi.....	4
f.	Des projets ancrés et cohérents .....	4
g.	Les objectifs.....	6
III.	Le fonctionnement de l'équipe d'animation.....	10
a.	L'équipe des accueils périscolaires multi-sites.....	10
b.	L'équipe de l'accueil de loisirs en période de vacances scolaires .....	10
IV.	L'organisation des temps d'activités.....	11
V.	Le fonctionnement des accueils.....	13
a.	Accueil périscolaire des 7 Chevaliers (Montendre).....	14
b.	Accueil périscolaire Simone Veil (Montendre) .....	15
c.	Accueil périscolaire des Coux Kids (Coux) .....	16
d.	Mercredis et vacances scolaires.....	17
VI.	Les locaux.....	20
VII.	La communication aux familles.....	24
VIII.	Modalités d'inscription.....	25
IX.	Annexes .....	26
X.	Les partenaires institutionnels qui nous soutiennent .....	27

## I. Les constats

L'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire multi-sites sont implantés en zone rurale.

Un paysage de campagne où des espaces verts ainsi qu'une forêt de pins sont à proximité. Cela nous permet d'envisager au quotidien des sorties nature pour explorer notre environnement proche et apprendre à le préserver.

En effet, plus que jamais nous voulons poursuivre notre démarche autour des questions écologiques. C'est notre marque de fabrique depuis plusieurs années, semer des graines qui poussent et respirent l'espoir d'un avenir joyeux.

L'éducation populaire de par ses méthodes, place l'enfant au cœur du projet.

L'éducation populaire a pour objectifs de permettre l'émancipation, l'accès aux savoirs, à la culture et de faciliter l'exercice de la citoyenneté.

L'équipe pédagogique mettra tout en œuvre pour appliquer ses méthodes pédagogiques au quotidien.

Un savoir, un savoir-être, un savoir-faire ensemble !

Enfin, la communauté éducative qui œuvre autour de l'enfant sera notre boussole pour tenir ensemble un cap cohérent et stable.

## II. Le cadre d'intervention

### a. Du projet de loi au projet pédagogique

Le cadre, la loi :

Notre pratique est soumise au Code de l'Action Sociale et des Familles et placée sous l'autorité du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dans l'élaboration de notre projet pédagogique, nous nous intéressons au cadre législatif défini par le Décret n°2002-885 du 3 mai 2002.

En effet, cet article précise que la personne qui dirige un centre de loisirs sans hébergement met en œuvre le projet éducatif et en précise les conditions de réalisation

dans un document, élaboré avec l'équipe d'animation en place. Il précise également les différents points qui doivent apparaître dans le document : les caractéristiques du public accueilli, des locaux, les activités proposées, le déroulement d'une journée «type», etc.

### b. Les valeurs du centre social LA Maison Pop'

Les valeurs des centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire:

#### Dignité humaine

Liberté et égalité des personnes, accueil inconditionnel, écoute et respect, absence de préjugés moraux et culturels, reconnaissance laïque de la pluralité des croyances, attention à l'autre.

#### Solidarité

Liens sociaux, entraide, rencontres interculturelles, participations associatives, échanges de savoir-faire, soutien de l'insertion économique et sociale de chacun-e.

#### Démocratie

Débat et partage du pouvoir, participation aux prises de décisions, soutien des actions collectives, engagement et citoyenneté, démocratie locale, respect des droits de chacun-e, promotion de l'intérêt général.

### c. Les orientations du Projet Social

Le centre social LA Maison Pop' est agréé « Centre Social » par la Caisse d'Allocation Familiales depuis 2012. Rédigé tous les 4 ans, le « Projet Social » définit les orientations et les axes de travail de l'ensemble de l'association. Il nous paraît donc essentiel de partir également de ce document pour élaborer notre projet pédagogique.

Les trois orientations du projet social 2025/2028 :



#### d. De l'éducatif au pédagogique

Les valeurs éducatives de l'organisateur sont les suivantes :

- un accueil éducatif qui facilite la participation des familles en les impliquant, en allant vers eux et tissant des liens de qualité
- un accueil éducatif inscrit dans son territoire, c'est poursuivre un partenariat de qualité et créer des passerelles
- un accueil garant de sa fonction éducative : une équipe de professionnels qualifiés garants d'un cadre et d'une cohérence globale

Nous nous appuyons également sur la convention internationale des droits de l'enfant pour définir notre projet pédagogique.

#### e. Le plan mercredi

Ce projet pédagogique est en lien avec le plan mercredi intégré au projet éducatif territorial qui prend en compte la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine en veillant aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue. Il s'inscrit dans une complémentarité éducative, une cohérence éducative dans l'intérêt de l'enfant.

Toute la communauté éducative travaille conjointement afin d'améliorer l'accueil des enfants au quotidien.

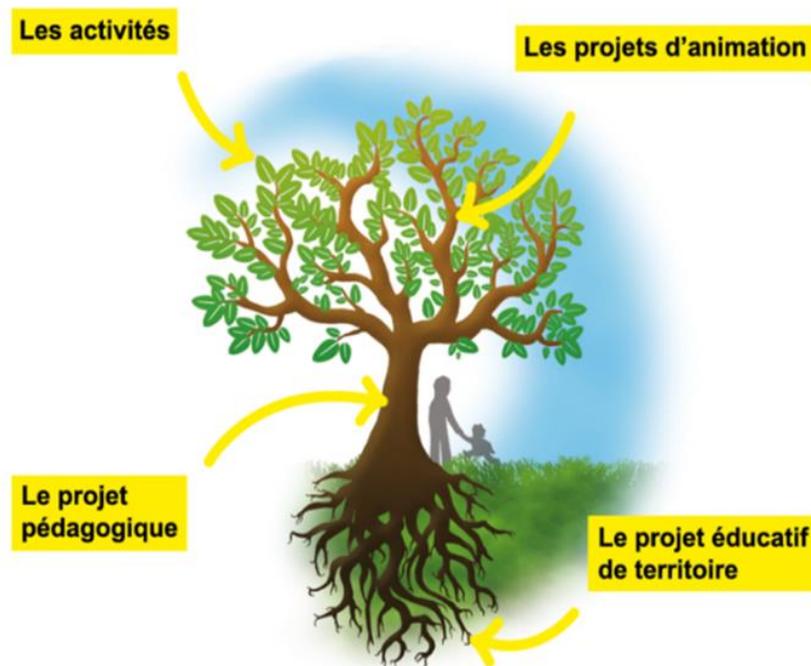
#### f. Des projets ancrés et cohérents

Le projet éducatif : représenté par les racines, le projet éducatif est rédigé par l'organisateur. Il définit les valeurs éducatives.

Le projet pédagogique : Sur la base du projet éducatif de l'organisateur, il précise les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

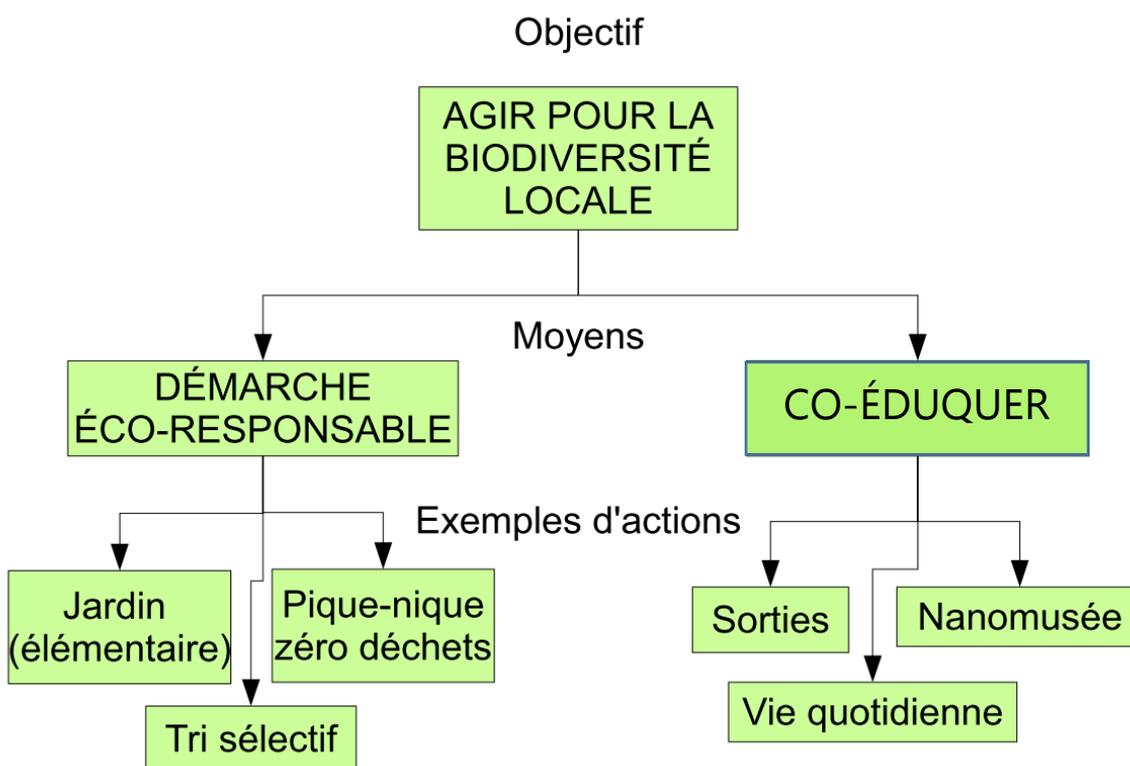
Le projet d'animation ou le projet de fonctionnement : représenté par les branches, il est élaboré par l'équipe d'encadrement. Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités.

Le projet d'activité : représenté par les feuilles, est élaboré par un ou plusieurs animateurices. Il précise de manière concrète le fonctionnement d'une activité. Il ne dure que le temps de l'activité.



SOURCE : SITE INTERNET « JE SUIS ANIMATEUR.FR ».

## g. Les objectifs



*Définition Le Robert*

*Agir : Faire qqch. avoir une activité qui transforme plus ou moins ce qui est.*

*Biodiversité : Diversité des espèces vivantes (micro-organismes, végétaux, animaux) présentes dans un milieu.*

## ÉVALUATION

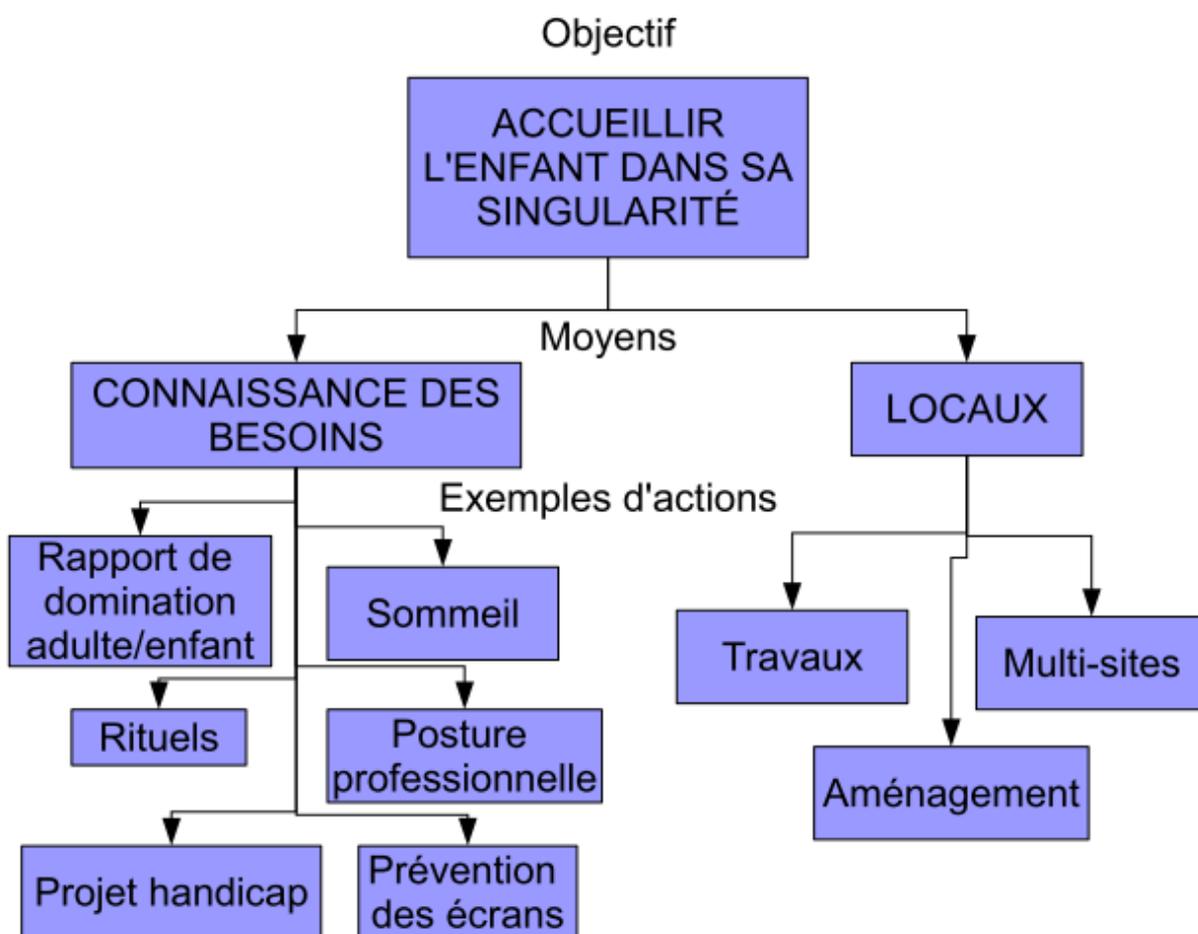
### Démarche éco-responsable

- Combien de pique-nique zéro déchets dans l'année ?
- Avons-nous mis une signalétique sur le tri sélectif ? Faits des balades de ramassages de déchets avec les enfants ? Mis des déchets dans le compost ? Un par accueil ? Avons-nous observé si les enfants ont trié correctement (poubelles le soir) ?

- Est-ce que les cours sont plus végétalisées ? Avons-nous découverts de nouvelles plantes grâce au jardin ? Les enfants sont-ils curieux à ce sujet ?  
Tableau de participation des enfants (quantitatif)

### Co-éduquer

- Combien de sorties ? Combien de débats/échanges/machines à pourquoi ?  
Recueil des échanges
- Est-ce que les enfants se sont intéressés au NANOMusée ? Ont-ils été guides ?



*Définition Larousse*

*Singularité : « Caractère de ce qui est unique en son genre »*

## ÉVALUATION

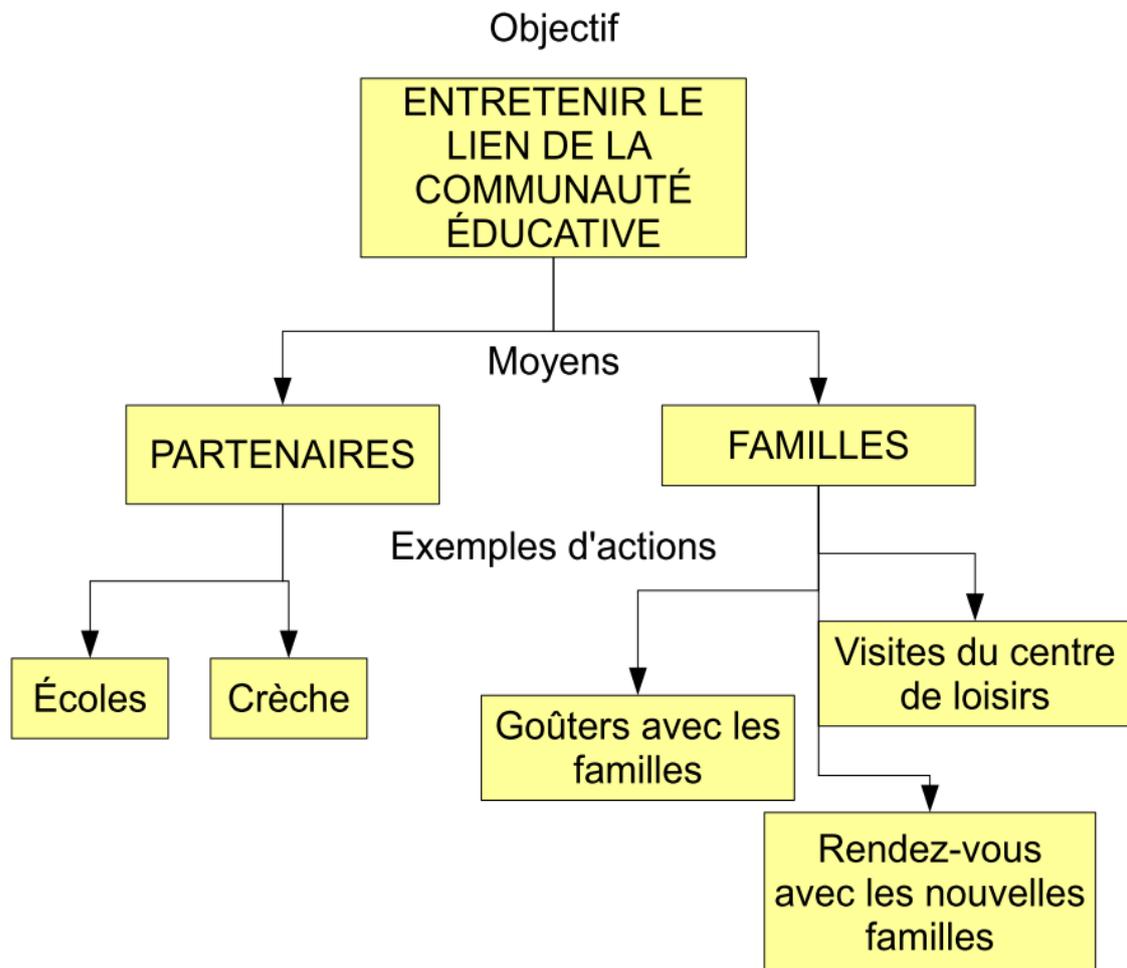
### Connaissance des besoins

- Est-ce que la newsletter a été faite ? Nombre d'écran ?
- Est-ce qu'une signalétique a été faite ? Pour les espaces ? Pour les temps ?  
Comment ?
- Est-ce que l'équipe a eu des formations ? Combien ?
- Combien d'espace non-genré ? Photo ?

### Locaux

- Est-ce qu'il y a eu plus d'enfants suite au multi-sites des mercredis ? Est-ce que l'accueil des enfants s'est amélioré ? Comment ? Sondage auprès des parents ?

- Est-ce que les parents ont participé à l'aménagement ?
- Est-ce qu'il y a eu des investissements pour l'aménagement des locaux ?



*Définition Le Robert :*

*Entretenir : Faire durer, faire préserver*

*Communauté éducative : professionnels et famille qui gravitent autour de l'enfant*

## ÉVALUATION

### Partenaires

- Évaluation du projet passerelle avec la crèche
- Combien de réunion avec les enseignants (avec la directrice, pré-rentree...)?  
Combien d'ESS ?
- Familles

- Combien de familles ? Combien d'enfants ? Quelle régularité ?
- Combien de RDV avec les nouvelles familles ? Combien de visites du centre de loisirs ? Fiches sanitaires ? Fiches de suivi ?

### III. Le fonctionnement de l'équipe d'animation

#### a. L'équipe des accueils périscolaires multi-sites

L'équipe d'animation de l'accueil périscolaire se réunit tous les lundis matins. Ce temps est animé de manière participative puisqu'à tour de rôle, chacun-e a le rôle d'animatrice de réunion, secrétaire... Des temps supplémentaires peuvent être proposés dans la semaine pour affiner des projets en cours.

Les référentes de sites et la directrice se réunissent à raison d'une fois par mois.

Elles travaillent sur la mise en œuvre du projet pédagogique, son évaluation, aborde des sujets liés au fonctionnement...

#### b. L'équipe de l'accueil de loisirs en période de vacances scolaires

Notre accueil de loisirs est ouvert pour les vacances d'hiver (février), de printemps (avril), d'été (juillet-août) et d'automne (octobre). Nous sommes fermés durant les vacances de fin d'année (décembre).

L'équipe d'animation au complet se réunit 15 jours avant la période (samedi) et construit le projet d'animation en lien avec un objectif pédagogique.

Elle est composée d'une directrice, de deux ou trois animatrices permanentes et des animatrices BAFA recruté-es en CEE pour la période des vacances afin de compléter l'équipe d'animation.

Une réunion hebdomadaire durant la période est nécessaire pour faire le point avec l'ensemble de l'équipe et réajuster le projet si nécessaire.

## Accueils périscolaires multi sites 2024/2025 Equipe d'animation

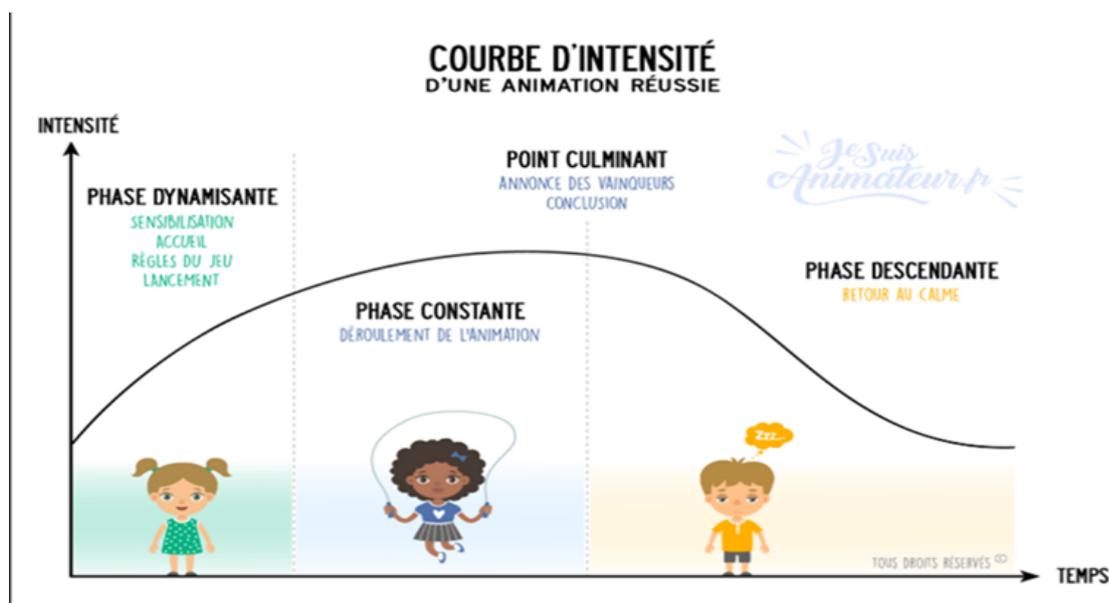


### L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Nous accueillons régulièrement des jeunes qui viennent pour découvrir le métier d'animateurice. Un entretien préalable au stage est prévu avec la directrice de la période. La directrice ou la référente de site accompagne le ou la stagiaire durant toute la période de stage en proposant régulièrement des entretiens et l'évalue en fonction des objectifs du stage.

### IV. L'organisation des temps d'activités

L'équipe d'animation conduit des projets d'animations en respectant la courbe *d'une animation réussie* qui propose plusieurs temps. Ces différentes phases vont permettre de garder une dynamique de groupe.



Les projets au fil de l'année :

- Semaine Nationale de la Petite Enfance (17 mars au 21 mars) « Encore ! Jouer à l'infini » nous invite à vivre une expérience de lâcher-prise, durant laquelle nous laissons aux enfants le temps de la répétition, et l'émergence de la créativité. Qui sait, l'inattendu pourrait bien provoquer chez les adultes aussi quelques « encore ! » surpris et joyeux...
- NANOMusée (22 avril au 13 mai) : musée mobile de l'université de la Rochelle dont l'objectif est d'aller vers les publics pour découvrir des sujets de recherche en lien avec les enjeux de développement durable en zone littorale et découvrir conjointement des œuvres d'arts
- Nous participons chaque année à la journée UNIDAY qui est organisée par l'UNICEF le mercredi 21 mai 2025. Créée en 2017, cette journée a pour but de célébrer les droits de l'enfant et l'engagement des enfants et des jeunes partout en France.
- Lutte contre les violences faites aux femmes (novembre)
- Projet passerelle avec la crèche (tout au long de l'année)

L'année 2025 a démarré avec la découverte des zones humides et de leurs habitants. On les suivra jusqu'au littoral marin pour découvrir tout au long du périple et des mois la richesse de notre biodiversité locale et plus largement, celle de nos côtes.

## V. Le fonctionnement des accueils

Nous sommes régi-es par un cadre réglementaire qui définit l'effectif de l'équipe en fonction du nombre d'enfants accueillis :

	- 6 ans	+ 6 ans
Périscolaire – de 5h	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 18 enfants
Périscolaire + de 5h	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants
Extrascolaire	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants

### a. Accueil périscolaire des 7 Chevaliers (Montendre)

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, matin et soir.

Ce sont les enfants des 8 classes (du CP au CM2, plus une classe ULIS) de l'école élémentaire Jacques Baumont qui viennent sur ces temps périscolaires.

En fonction des locaux à disposition et de l'équipe d'animation en place, nous pouvons accueillir jusqu'à 50 enfants maximum.

7h30	Ouverture, avec à disposition jeux de société, dessins, livres, etc...
7h45	Arrivée d'un-e deuxième animateurice Mise en place d'une activité manuelle
8h	Arrivée d'un-e troisième animateurice Mise en place d'un jeu sportif dans la salle d'expression corporelle ou dehors suivant la météo
8h35	Fin de toutes les activités et rassemblement des enfants dans 2 salles
8h45	Vérification de tous les présent-es et départ en classe
16h15	Sortie des classes, accueil des enfants inscrits et temps libre
16h30	Goûter, la cloche sonne pour le rassemblement au réfectoire de l'école Temps convivial, les animations sont présentées à ce moment là
17h/18h00	Fin du goûter, débarrassage des tables par les enfants et départ en activité dans les salles proposées.
18h/18h30	Activité en autonomie (devoir, puzzle.....) dans la salle d'accueil
18h30	Fermeture

## b. Accueil périscolaire Simone Veil (Montendre)

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudi et vendredis matin et soir.

Les enfants des 4 classes de l'école maternelle Simone Veil viennent sur ces temps d'accueil, où nous avons, en fonction des locaux et de l'équipe d'animation présente, 28 places maximum sur chaque temps.

7h30	Ouverture de l'accueil par une animatrice, des jeux/activités en autonomie sont installés
8h	Arrivée de la 2 <sup>ème</sup> animatrice et début de l'activité du jour
8h20	Rangement des activités et rassemblement des enfants
8h30	Lecture d'une histoire, ou relaxation/yoga en musique Rituel qui indique qu'il va être temps d'aller en classe
8h35/40	Récupération des affaires dans le vestiaire et accompagnement des enfants en classe, transmission d'informations à l'équipe enseignante
16h10	Les animatrices vont chercher les enfants inscrits dans chaque classe, transmission d'informations de l'équipe enseignante aux animatrices, passage aux toilettes et lavage des mains
16h20	Goûter (préparé par les animatrices en amont) dans la cantine de l'école
16h45/17h	Débarrassage, lavage des mains et petite danse rituelle
De 17h à 18h30	Une activité est animée (manuelle, jeu dehors ou dans la salle de motricité)  Différents jeux de société, activités en autonomie, jeux libres sont accessibles et accompagnés par une animatrice
18h30	Fermeture de l'accueil

### c. Accueil périscolaire des Coux Kids (Coux)

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, matin et soir.

Il accueille les enfants du RPI Coux/Vallet/Chardes/Sousmoulins, 32 enfants maximum (12 moins de 6 ans et 20 plus de 6 ans).

7h30	Ouverture de l'accueil, activités en autonomie
8h	Rangement de la salle pour les enfants qui partent en bus (Vallet/Chardes/Sousmoulins)
8h05-8h10	Départ en bus pour toustes sauf les enfants de Coux
8h10- 8h50	Activité
8h55	Rangement et départ en classe
16h35	Arrivée des enfants de Coux
16h45	Arrivée des enfants de Vallet, Sousmoulins et Chardes en bus, lavage de mains
16h50	Goûter dans la salle d'accueil
17h20	Temps de lecture livre choisi et lu par les enfants
17h30	Activité/jeux libres
18h30	Fermeture de l'accueil

#### d. Mercredis et vacances scolaires

Le rythme de la journée est similaire sur ces deux temps, mais ce sont des temps bien différents tout de même.

#### MERCREDIS

Le mercredi est un temps périscolaire, or les enfants sont accueillis toute la journée.

Cet accueil se fait sur deux sites distincts :

- 3/6 ans sur l'accueil Simone Veil, 28 places
- 6/12 ans sur l'accueil des 7 Chevaliers, 40 places

Ce multi-site permet un nombre de places plus conséquent et un accueil adapté à chacun.

Accueil Simone Veil		Accueil des 7 chevaliers	
7h30-9h45	Accueil des enfants et des familles, temps de jeux en autonomie, lecture, jeux extérieurs ...	7h30-9h45	Accueil des enfants et des familles, temps de jeux en autonomie, lecture, jeux extérieurs... Les enfants s'inscrivent sur les tableaux des activités
9h45-10h	Rangement, rassemblement, animation des règles de vie, histoire et présentation des 2/3 activités, répartition des enfants en fonction de leur choix.	9h45-10h	Rassemblement, « comment ça va ? » et danse du moment.  Mîmes des règles de vie par les enfants.
10h-11h30	Temps d'animation	10h-12h	Temps d'animation
11h30	Rituel d'hygiène et installation dans la cantine		
11h45	Début du repas		

12h	Arrivées et départs des enfants	12h-12h 15	Arrivées et départs des enfants à 12h  Temps libre (intérieur et/ou extérieur)
12h45	Fin du repas et rituel d'hygiène	12h15 -13h	Repas en self-service
13h	Sieste pour les dormeurs et temps calme pour les non dormeurs (20 minutes de repos avec histoire et musique)	13h-13h30	Temps calme rythmé de lecture, podcast...  Arrivées et départs des enfants à 13h30
13h30	Puzzles, jeux de sociétés calmes et dessins  Arrivées et départs des enfants	13h30-14h30	Temps libre, puzzle, jeux de société et repos choisi pour ceux qui le souhaitent
14h	Rangement et activité manuelle	14h30 -16h	Choix des activités par les enfants
15h	Jeu sportif		
15h45	Lever des derniers dormeurs et rituels d'hygiène.		
16h	Goûter préparé par les animatrices	16h-16h30	Goûter préparé par les animateurices
16h30	Fin du goûter, rituel d'hygiène et danse	16h30-16h45	Temps libre
16h45 à 18h30	Départs des enfants, temps d'échange avec les familles.	16h45- 18h30	Départs des enfants, temps d'échange avec les familles.
18h30	Fermeture de l'accueil	18h30	Fermeture de l'accueil

## VACANCES SCOLAIRES

En période de vacances scolaires, qui est un temps extrascolaire, l'accueil se fait sur un seul site, celui des 7 chevaliers. Le nombre de places est donc plus limité sur ces temps, 50 places maximum avec 25 places max pour les – 6 ans.

	3/6 ans	6/12 ans
7h30/9h45	Accueil des enfants inscrits avec des petits jeux, dessins, etc...	
9h45	Rangement des salles, rassemblement pour chaque groupe (animation règles de vie, comment ça va)	
10h	Activités choisies par les enfants	
11h30	Rangement et hygiène	
11h45	Repas	
12h	Arrivées et départs	
12h30	Fin du repas et hygiène	Début du repas
12h45	Sieste et temps calme	
13h30	Arrivées et départs	Fin du repas Arrivées et départs
14h		Temps calme
14h30	Temps d'animation	Temps d'animation
15h45	Fin de sieste, rituel d'hygiène	
16h	Goûter dans la cuisine du centre	Goûter dans le réfectoire de l'école
16h30	Fin du goûter	
16h45/18h 30	Accueil des parents et activités, jeux en autonomie accompagnés de l'équipe	
18h30	Fermeture	

## VI. Les locaux

### ACCUEIL PERISCOLAIRE ET MERCREDIS SIMONE VEIL



Le mercredi nous avons également accès à la salle de motricité et un dortoir de l'école.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (VACANCES) LES 7CHEVALIERS



La cour



Les toilettes :  
Côté garçons (gauche) : 3  
moyens et 4 urinoirs  
1 Adulte/handicapé au milieu  
Côté filles (droite) : 5 moyens



La cantine



1 salle d'arts plastiques



3 salles d'activités



3 salles d'activités



1 salle d'accueil



4 toilettes – 6 ans  
2 toilettes + 6 ans  
1 toilette adulte  
3 lavabos



1 salle « sportive » climatisée

## ACCUEIL DES COUX KIDS



Une salle d'activités



1 couloir d'entrée/vestiaire



Préau/ cour de l'école



2 toilettes enfants, 2 urinoirs,  
1 toilette adulte

Durant les vacances scolaires, nous sommes toustes réuni-es dans les locaux de l'accueil des 7 Chevaliers.

## VII. La communication aux familles

Ce projet pédagogique sera à disposition des familles sur le site internet du centre social LA Maison Pop'<sup>1</sup>.

Nous allons proposer systématiquement des visites de notre accueil de loisirs, avec la directrice pour toute nouvelle inscription. Un moment d'échange essentiel qui va nous permettre de mieux connaître l'enfant et sa famille.

Des temps d'accueil conviviaux seront proposés durant l'année sous forme de goûter partagé, veillées en famille afin de renforcer le lien et de faire découvrir les coulisses de nos accueils.

Les objectifs de ce projet ainsi que la journée type seront affichés sur chaque accueil (arbre à projets...).

L'animation collective famille de LA Maison Pop' est coordonnée par la Référente Famille, Edwige Bellicaud. Force de sa compétence auprès des familles, l'équipe d'animation pourra s'appuyer sur son expertise.

---

<sup>1</sup> Article R227 du CAST : les projets (éducatifs et pédagogiques) sont communiqués aux représentants légaux des mineurs.

## VIII. Modalités d'inscription

Horaires d'accueil du bureau : 9h00/12h00 et 14h00/17h00 (fermé le mardi matin).

Modalités d'inscription :

- Remplir le bulletin d'inscription mensuel et verser un acompte un règlement.  
Attention pour toute modification, s'adresser au siège de LA Maison Pop'.
- Régler sa cotisation d'adhésion à l'association pour l'année (individuelle 15€ et familiale 25€).
- Remplir un dossier d'inscription (fiche de renseignement, fiche sanitaire, carnet de vaccination, attestations de quotient familial et responsabilité civile).

Tarifs : ils sont disponibles sur les accueils, au bureau de LA Maison Pop' et notre site Internet.

Pour nous joindre :

- Accueil périscolaire élémentaire : 05.46.70.45.76
- Accueil périscolaire maternel : 06.21.47.65.81
- Accueil périscolaire les Coux Kids : 05.46.49.43.32
- Accueil LA Maison Pop' : 05.46.70.43.67

Site internet : [lamaisonpop.com](http://lamaisonpop.com)

Facebook : LaMaisonPopCentreSocioCulturel

## IX. Annexes

Article 10 du règlement intérieur du centre de loisirs :

LA Maison Pop' s'engage à offrir à tous les enfants un accueil de qualité au sein de ses accueils de loisirs, lieux de droit commun où les enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ont toute leur place. Pour que cet accueil soit réussi, il nécessite à la fois une relation privilégiée et constante avec les parents ainsi qu'une préparation anticipée de l'équipe d'animation.

Les parents doivent donc renseigner le plus précisément possible la fiche sanitaire de leur enfant concernant son handicap, ses difficultés de santé, ses besoins spécifiques, etc.

Après en avoir pris connaissance, les directrices s'engagent à contacter les parents pour convenir ensemble d'une rencontre préalable à l'accueil de leur enfant. La présence de ce-dernier est souhaitable. Pour maintenir un accueil inclusif de qualité, ce rendez-vous permettra aux différents protagonistes de faire connaissance, d'appréhender les locaux, d'explicitier les besoins de l'enfant et de définir ensemble ses conditions d'accueil qui pourront être ajustées au fil du temps.

## X. Les partenaires institutionnels qui nous soutiennent



### MERCI AUX COMMUNES PARTENAIRES

Bran	Montendre-Charde-s-Vallet
Chamouillac	Pommiers-Moulons
Chartuzac	Rouffignac
Corignac	Souméras
Coux	Sousmoulins
Expiremont	Tugéras-St Maurice
Jussas	Vanzac
Messac	